

[Exceptionnelle soirée]

Vu et applaudi hier soir avec une douzaine d'amis le "seul en scène" fort et impressionnant de William Mesguich, "Le dernier jour d'un condamné", adapté du roman de Victor Hugo, au Studio Hébertot.

Je reviendrai plus tard sur la pièce elle-même, je dois encore absorber tous ces mots, ces expressions, ces gestes, ces lumières, ces sons, avant de pouvoir les retranscrire ici.

Dans l'immédiat, je poste cette petite "carte postale", souvenir d'une superbe soirée.



[Arrachage de tête, arrachage de tripes]

Je sais. Pas très élégant comme titre. Mais est-ce vraiment élégant que de condamner un homme à la décapitation ? Est-ce vraiment élégant de lui infliger la torture psychologique des semaines ou des mois qui s'écoulent entre sa condamnation et son exécution ?

C'est la question que pose et à laquelle répond le jeune Victor Hugo, 27 ans, dans son "Dernier jour d'un condamné" (1829, sous Charles X donc), puissant et argumenté réquisitoire contre la peine de mort. Hugo nous livre les pensées et les tourments d'un condamné durant ses dernières 24 heures. Et c'est le texte (adapté pour le théâtre) que William Mesguich interprète, seul en scène, au Studio Hébertot.

Arrachage de tripes disais-je ? Mesguich "joue" ce condamné et sait rendre chaque instant en usant d'une palette impressionnante d'expressions. Une gestuelle unique. Son personnage passe par tous les sentiments de l'espoir au désespoir, de la souffrance aux souvenirs heureux. Il rêve autant qu'il cauchemarde. Et pour nous public, l'expérience est stressante, oppressante, angoissante.

Ce huis clos dans une cellule de quelques mètres carrés, effectivement, vous arrache les tripes. Le huis clos justement. Le talent du comédien ne saurait s'exprimer sans une mise en scène adaptée et en accord avec la gravité du sujet. François Bourcier réussit à animer ce seul en scène, exercice délicat, particulièrement dans un décor unique, blanc, clos (enfin presque), et nous impose un rythme haletant. Le décor est statique, ce sont donc les lumières et le son qui vont donner vie à ce spectacle exceptionnel. On imagine difficilement une fusion plus totale, donc plus réussie, que celle, à Hébertot, du metteur en scène et de son comédien.

J'ai déjà utilisé l'expression récemment pour une autre pièce, "Et pendant ce temps, Simone veille !" mais je ne vais pas hésiter à me plagier et conclure en disant que cette pièce est de salubrité publique. Les scolaires doivent entendre les mots d'Hugo dans la bouche de Mesguich.

PS: Il faudra attendre 152 ans après la publication de ce texte pour que la peine de mort soit abolie en France en 1981. Et aujourd'hui, au même titre que des dictatures comme la Chine ou Singapour, les Etats-Unis, cette belle et grande démocratie applique toujours cette sentence dans 32 états sur 50.

Jean-Paul Morage - 2 septembre 2017